

REPUBLIQUE POPULAIRE  
DU CONGO

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTE ET DU TRAVAIL

DIRECTION GENERALE  
DU TRAVAIL

du 10/5/71

RECTIFICATIF N° 71/124 /MT.DGT.DGAPE.-3/8  
au décret n° 70-366/MT.DGT.DGAPE-43/7  
du 7 Décembre 1970 portant inscription au  
tableau d'avancement de l'année 1970 des  
Administrateurs des SAF (Administration  
Générale et Travail)

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI  
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

VISAS:

A U L I E U D E :

D. F. *f*

.....  
.....  
Monsieur TATY Auguste - Brazzaville Affaires Economiques.

L I R E :

C. F. *f*

.....  
.....  
Monsieur TATHY Augustin - Brazzaville C.G.S. Plan.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

BRAZZAVILLE, le 10 Mai 1971

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil d'Etat  
Le Ministre des Affaires Sociales,  
de la Santé et du Travail,

*Ngouoto*  
Ch. N°GOUOTO.-

*M. Nguabi*

Commandant M. NGOUABI.-

Le Ministre des Finances et du Budget,

*B. Matingou*  
B. MATINGOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC. .... 1
- DGT.DGAPE. .... 3
- DF. .... 3
- CF. .... 2
- CGSP.B/ville..... 2
- SGCE/BC. .... 2
- Intéressé ..... 1
- Dossier ..... 3